

« PRÉCAUTION, RÉSIDENCE PRINCIPALE, RETRAITE : LE TRIO GAGNANT DES MOTIVATIONS DES ÉPARGNANTS. »

Directeur du Cercle de l'Épargne, **Philippe Crevel** analyse l'attitude des épargnants français et livre des perspectives face aux bouleversements que vivent les marchés.

AMPHITÉA magazine : Les Français sont-ils toujours les champions de l'épargne en Europe ?

Philippe Crevel : Les Français sont, avec les Allemands, les champions de l'épargne en Europe. Ils mettent de côté, chaque année, environ 18 % de leurs revenus (20 % chez les Allemands). C'est une tradition. De tous temps les Français ont été des épargnants. Devons-nous cela à nos racines paysannes ? Est-ce par crainte de l'avenir ?

Il n'en demeure pas moins que nous figurons parmi les fourmis européennes. Cela est positif pour l'État, qui peut financer ses déficits, comme pour l'ensemble de notre économie. L'épargne n'est, en effet, pas antinomique d'une activité économique forte. Au contraire, elle est nécessaire pour la croissance, pour l'investissement, pour l'emploi, et il ne faut pas opposer épargne et consommation, comme on a tendance à le faire traditionnellement en économie.

A. M. : Qu'est-ce qui les motive pour consacrer 18 % de leurs revenus à l'épargne ?

P. C. : Ils mettent de l'argent de côté pour plusieurs motifs. La précaution tout d'abord, c'est-à-dire avoir de l'argent liquide pour faire face à des aléas : le chômage, un problème de santé ou simplement la machine à laver qui casse, la voiture en panne... Les Français sont champions de l'épargne de précaution. Autre risque que l'épargne est amenée à couvrir : la retraite !

Selon l'enquête AMPHITÉA / Le Cercle de l'Épargne, 72 % des sondés estiment que leurs pensions du régime obligatoire sont, ou seront, insuffisantes pour leur permettre de vivre correctement à la retraite.

La deuxième motivation d'épargne, après la précaution, c'est la retraite. Troisième motivation, la succession, c'est-à-dire avoir un patrimoine, un capital, qu'on va transmettre à ses enfants ou ses petits-enfants.

Enfin, il ne faut pas oublier que plus de la moitié de l'épargne des Français est constituée par les remboursements du capital d'emprunts immobiliers, le reste étant constitué d'épargne financière. Un des premiers motifs d'épargne, c'est donc l'acquisition de la résidence principale.



A. M. : La France est le pays d'Europe où la fiscalité de l'épargne est la plus lourde. Pourquoi cela ne rebute-t-il pas les épargnants ?

P. C. : La France est, traditionnellement, un pays d'impôts élevés où les prélèvements obligatoires représentent 44 à 45 % du PIB. Dans tous les domaines, nous faisons partie des pays qui taxent le plus. Qu'il s'agisse de revenus, de capital, d'immobilier, nous sommes en haut de la montagne. En matière d'épargne financière pourtant, la situation s'est améliorée. Lorsqu'en 2018 a été institué le prélèvement forfaitaire unique de 30 % qui englobe un prélèvement fiscal et les prélèvements sociaux, nous sommes revenus à peu près dans la moyenne européenne.

Par ailleurs, il y a beaucoup de niches fiscales en matière d'épargne financière : le Livret A, exempté d'impôt, l'assurance-vie, qui bénéficie d'un régime fiscal spécifique, ou encore le PER, qui offre une déduction fiscale sur les versements effectués par les titulaires.

Dans son ensemble, la fiscalité n'est pas si élevée que ça sur les produits financiers. Par ailleurs, le trio gagnant des motivations des épargnants – précaution, résidence principale, retraite – reste forte et dépasse les problèmes fiscaux.

A. M. : Comment expliquer le succès du PER depuis son lancement ?

P. C. : Le Plan d'Épargne Retraite, créé par la loi PACTE en 2019, rencontre un réel succès auprès de l'opinion publique. Plus de 10 millions de PER souscrits, avec un encours qui dépasse 100 milliards d'euros, c'est un bon résultat pour un produit qui a dû affronter la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et la vague inflationniste, autrement dit, une période marquée par une envolée de l'épargne de précaution et non par une progression de l'épargne longue.

Malgré cela, le PER a rencontré son public. Les raisons sont simples. Le produit est compris par les épargnants, il répond au besoin de constituer un supplément de revenus ou de capital en vue de la retraite, qui est un sujet d'anxiété majeur pour l'ensemble de la population.

Par rapport aux anciens produits de retraite, le PER offre, aussi, la possibilité de sortir en capital, ce qui était un souhait des Français. Et puis il offre une gestion pilotée qui permet d'être à la fois sécurisé et sur des valeurs de marché à fort rendement. Cela a plu aux Français, et, a priori, cela va continuer, au vu de notre enquête 2024, qui place le PER parmi les produits les plus intéressants du marché.

A. M. : L'assurance-vie reste-t-elle le placement préféré des Français ?

P. C. : Oui, c'est LE placement préféré des Français. Avec près de 2 000 milliards d'euros d'encours, elle représente un tiers de l'épargne financière des Français. Il est vrai que, depuis trois ou quatre ans, elle a connu un trou d'air, lié à la baisse du rendement des fonds euros et à la préférence absolue donnée par les épargnants à l'épargne de précaution. Mais elle est en train de retrouver de l'attractivité. Avec la désinflation, les Français réorientent leur épargne vers le long terme.

Depuis deux ans, le rendement des fonds euros est orienté à la hausse : 2,6 % pour 2023, certainement autour de 3 % pour 2024, au moment où les taux directeurs vont entraîner à la baisse les rendements des produits de court terme, livrets, dépôts à terme... Et puis l'assurance-vie, c'est un régime fiscal intéressant et des conditions de

succession dérogatoires du droit commun. Tout cela en fait un produit extrêmement intéressant pour les ménages.

A. M. : Faut-il craindre que l'État soit tenté un jour de ponctionner les 6 000 milliards d'euros d'épargne des Français pour combler ses 3 000 milliards d'euros de dette ?

P. C. : L'État a besoin d'une épargne forte. Pour pouvoir "vendre" ses obligations assimilables du Trésor, les OAT à dix ans, il faut que les épargnants aient confiance.

Si ce n'est pas le cas, ils ne mettront plus d'argent dans leurs contrats d'assurance-vie. Or, ces contrats sont majoritairement constitués de fonds euros, c'est-à-dire d'OAT.

Si l'État décide de ponctionner l'épargne des ménages pour effacer sa dette, le lendemain, plus un seul épargnant ne voudra mettre son argent dans des obligations d'État. Celui-ci aura peut-être résolu son problème à un instant *t*, mais à *t+1* il sera dans une situation impossible. Cela créerait un moment de panique, tout le monde voulant retirer son argent des coffres, numériques aujourd'hui.

Et puis il ne faut pas oublier qu'une partie des 3 000 milliards d'euros de dettes de l'État est logée à l'étranger. Si l'État ponctionnait ses ménages, les étrangers ne voudraient plus mettre de l'argent dans les titres français.

Cette défiance générale serait, par définition, l'illustration d'une banqueroute et d'une remise en cause de l'ensemble du système financier. Or la France n'a pas fait banqueroute depuis 1797 !

Pour que le pays s'en remette, il faudrait des années et des années.

L'État devra peut-être réduire ses dépenses et augmenter les impôts, mais, sauf à être au bord du précipice, il n'a pas l'intention de mettre notre épargne dans sa poche. Dans l'état actuel des choses, ce n'est pas imaginable.

“ Toutes les phases protectionnistes de l'histoire se sont traduites par moins de croissance, plus de tensions géopolitiques et donc des consommateurs perdants. ”

A. M. : Comment faire prendre conscience aux ménages que leur épargne constitue un potentiel fort pour aider leur pays à faire face aux défis industriels et écologiques ?

P. C. : Pourquoi épargne-t-on : pour l'intérêt général ou pour soi ? Il va de soi que c'est d'abord pour soi. En revanche, cela n'interdit pas que l'épargne soit utile au pays et à l'économie. De plus en plus de placements favorisent la décarbonation, la réduction des gaz à effet de serre, qui peuvent aider le développement de secteurs économiques, comme la santé.

On peut orienter son épargne en fonction d'objectifs, par exemple avec le label ISR. Et les compagnies d'assurances sont aujourd'hui obligées, dans le cadre du PER ou de l'assurance-vie, de proposer des supports ISR ou économie sociale et solidaire à leurs clients, ceux-ci restant maîtres de la décision finale.

Par ailleurs, ces placements sont de plus en plus compétitifs, voire meilleurs que des supports carbonés, combinant l'intérêt général pour la société avec un rendement intéressant. Donc, oui, les ménages ont intérêt à se pencher sur ce type de placements, pour eux et pour la planète.

A. M. : Quand on leur demande vers qui ils vont chercher du conseil en priorité, les Français citent en premier leur conseiller bancaire. Quelle est la plus-value que leur assureur peut leur apporter ?

P. C. : L'assureur, c'est le spécialiste de l'assurance et de l'épargne de long terme. De ce fait, il

est le mieux placé pour donner les conseils et l'information sur des produits comme l'assurance-vie, ou les produits liés à l'épargne retraite, à la prévoyance, à la dépendance.

Le banquier, lui, est un spécialiste du prêt, de la gestion des comptes courants, de la gestion du court terme.

Un groupe comme AG2R LA MONDIALE a une vision globale, à la fois patrimoniale, professionnelle et personnelle. Il couvre l'ensemble des aspects de la situation d'une personne, de son travail jusqu'à sa retraite.

C'est un atout majeur par rapport à d'autres établissements financiers, et c'est en cela qu'il est reconnu, par ses capacités d'étude, d'association des différents types de produits, pour procurer la meilleure des solutions.

A. M. : La page de l'inflation est-elle à présent tournée ?

P. C. : De 2022 à 2024, nous avons connu une vague inflationniste, telle qu'on n'en avait pas enregistré depuis les années 1980. Cette inflation est née de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine. Elle est montée à plus de 10 % dans la zone euro, à 8 % aux États-Unis. Pour endiguer cette vague, les banques centrales ont décidé très rapidement d'augmenter fortement leurs taux directeurs. Les résultats sont là.

L'inflation est revenue autour de 2,4 à 2,6 % dans la zone euro, autour de 3 % aux États-Unis, ce qui permet aujourd'hui de baisser les taux directeurs.

Néanmoins, il reste toujours des facteurs inflationnistes. Les pénuries de main-d'œuvre créent des tensions salariales. Les tensions géopolitiques en Ukraine, au Proche et Moyen-Orient, à Taiwan sont susceptibles de créer de nouveaux chocs inflationnistes.

Et puis il y a aussi le vieillissement démographique, la transition écologique, qui sont également facteurs d'inflation. Il est donc fort probable que nous ayons plus d'inflation dans les prochains mois et années qu'au cours des dix ou quinze dernières années. •

REPÈRES

- 72 % des Français estiment que leurs pensions du régime obligatoire sont, ou seront, insuffisantes pour leur permettre de vivre correctement à la retraite.
- 100 milliards d'euros d'encours pour le PER.
- 2 000 milliards d'euros d'encours pour l'assurance-vie.

Retrouvez régulièrement sur www.amphitea.com et www.cercleredelegarnie.com toutes les informations et analyses de nos experts.

www.amphitea.com



Retrouvez l'interview vidéo sur notre site.

EN SAVOIR +